



Vollet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***25002672***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

20 DEC. 2024DU BRABANT WALLON
GreffeN° d'entreprise : **0751 491 464**

Nom

(en entier) : **Grando-Massin-Holding**

(en abrégé)

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue du Commerce 14 - 1400 Nivelles****Objet de l'acte : Démission d'un administrateur et d'un délégué à la gestion journalière**

L'actionnaire unique, détenant l'ensemble des actions représentant la totalité des actions émises par la Société, adopte les résolutions suivantes :

Démission d'un administrateur

L'actionnaire unique prend acte de la démission de la société SRL à responsabilité limitée YPFC, identifiée à la BCE sous le numéro N° BCE 0685.739.322, dont le siège est sis Chaussée de Braine-le-Comte 79 à 1400 Nivelles, représenté par Monsieur Yves Charlier avec effet à la date du présent document.

L'actionnaire unique accepte cette démission et s'engage à donner décharge lors de l'assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes pour l'exercice en cours.

L'actionnaire unique, la société Boyd Corporation GmbH, confère tous pouvoirs à MOORE SERVICES FINANCIERS srl, représentée par Monsieur Guillaume Schmitz, dont les bureaux sont établis à 1410 Waterloo, drève Richelle 161 N boîte 48 (TVA 0830.249.724), afin de signer tous les documents et d'effectuer toutes les formalités nécessaires en vue de procéder à la publication des décisions prises ci-dessus aux annexes du Moniteur Belge.

L'organe d'administration prend acte de la démission de la société à responsabilité limitée YPFC, N°BCE 0685.739.322, dont le siège est sis Chaussée de Braine-le-Comte à 1400 Nivelles représentée par Monsieur Yves CHARLIER de son mandat de délégué à la gestion journalière. L'organe d'administration accepte sa démission et se prononcera sur la décharge pour son mandat lors de la séance de l'organe d'administration qui précédera l'assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes du présent exercice.

L'organe d'administration confère tous pouvoirs à MOORE SERVICES FINANCIERS srl, représentée par Monsieur Guillaume SCHMITZ, dont les bureaux sont établis à 1410 Waterloo, drève Richelle 161 N boîte 48 (TVA 0830.249.724), afin de signer tous les documents et d'effectuer toutes les formalités nécessaires en vue de procéder à la publication des décisions prises ci-dessus aux annexes du Moniteur Belge.

Guillaume Schmitz
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/01/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B**Au recto** Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)